



Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Maire de Cahors

Pôle Attractivité et Culture
Direction du Patrimoine
J-M.V.-F./L.C./2009-145
05.65.20.87.88

Cahors, le 27 novembre 2009

Monsieur Jean-Luc MARX
Préfet du Lot
Place Chapou
46009 CAHORS Cedex

Monsieur le Préfet,

La mise en révision du plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de Cahors est structuré autour de la Commission Locale du Secteur Sauvegardé que nous co-présidons. Une première réunion avait eu lieu le 3 mars 2009 avec Madame Pierrot, votre prédécesseur ; elle avait permis de définir le processus de sélection du chargé d'étude en confiant la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Cahors et en définissant les caractéristiques de la consultation (procédure négociée, publicité européenne, définition du cahier des charges et des critères de sélection, constitution d'un jury de sélection, calendrier). L'Etat intervenant dans le projet par une subvention de 60% du coût de l'étude, comme cela a été convenu avec M. Paillarse, Directeur Régional des Affaires Culturelles.

Le jury comprenant, conformément au code des marchés publics, la commission d'appel d'offres de la Ville et trois personnes qualifiées (architecte des Bâtiments de France, représentant de la Direction régionale des Affaires culturelles, architecte spécialisé) a, après plusieurs réunions de travail, sélectionné le groupement Mélinos pour exécuter la mission. J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le rapport de procédure négociée correspondant.

La Ville souhaiterait pouvoir commencer l'étude au plus tôt et engager une action de communication spécifique. Compte tenu des procédures propres aux secteurs sauvegardés, il serait souhaitable que la Commission Locale puisse confirmer le choix de la commission d'appel d'offres. Afin d'organiser ce processus, je vous propose que nous puissions convoquer à l'Hôtel Administratif Wilson, rue Wilson, la Commission Locale le 10 décembre 2009 à 10h. Elle serait suivie d'une conférence de presse à 10h30 pour présenter le groupement Mélinos qui aura en charge la révision du P.S.M.V. du secteur sauvegardé de Cahors. Une réunion de travail entre l'équipe lauréate et les services concernés clôtureront la matinée.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE,

Maire de Cahors

